

Compte-rendu du Conseil du 23 septembre 2025

Etaient Présent·es (présentiel ou visioconférence) :

EDMH : Béatrice Collignon (Directrice ED), Bernard Coly (BIATSS)

DU : Raphaël Estève (Ameriber), Christian Gensbeitel (Archéosciences Bordeaux), Pierre Sauvanet (ARTES), Olivier Devillers (DU Ausonius), Caroline Le Mao (CEMMC), Pascale Antolin (CLIMAS), Rémi Castets (D2IA), Laurent Houssais (CRHA), Mélanie Petit (CLLE), David Ambrosetti (LAM), Vincent Liquète (MICA), Sandrine Vaucelle (*Passages*), Jean-Paul Engélibert (Plurielles)

Personnalité extérieure : Guillaume Garrigues (visioconférence)

Représentant·es des doctorant·es : Emma Harlet, Clément Séchaud, Elina Moreno, Guillaume Aranciaba

Invité.es permanent.es : Nicolas Labarre (VP recherche)

Etaient excusé·es : Bruce Bégout (DU SPH), Urtzi Etxeberria (DU IKER), Chantal Duthu (RA ED), Nicolas Labarre (VP CR), Joël Brouch (personnalité extérieure), Agnès Vatican (personnalité extérieure), Eugénie Galasso, Bernard Peyrical

Etaient absents : Jane Sadran (VP CFVU), Marion Paoletti/Laetitia Guerlain (DU IRM) , Emma Harlet, Clément Séchaud, Noémie Marques, Elina Moreno, Lucas Lopez

Ordre du jour

1. Gouvernance

- Compte-rendu du Conseil du 3 juin 2025 et du mini-Conseil du 4 juillet (documents à consulter dans le dossier partagé du Conseil) – **VOTE**
- Accueil de M. Guillaume Garrigues, personnalité extérieure

2. Concours Contrats doctoraux, points d'information

3. Thèse en VAE (Validation des acquis), dite aussi « sur travaux »

- Proposition à partir du texte voté en 2018 (**doc. à lire**, déposé dans le dossier partagé du Conseil),
- Discussion et **VOTE** si possible

4. Vie de l'ED

- 3^e appel à soutien financier de l'ED : décisions de la Commission réunie le 16 septembre (doc à consulter déposé dans dossier partagé) - **VOTE**
- Election représentants doctorants Conseil ED : 7 janvier. Sensibiliser aux candidatures
- Autres points

5. Déroulé de la thèse (doc à consulter déposé dans le dossier partagé) - **VOTE**

- Demande de co-direction par Olga Bronnikova pour Marilou Achard, UMR *Passages*
- Demande de direction de thèse sans HDR par Xavier Amelot, UMR *Passages*

6. Dates à retenir

Béatrice Collignon (BC) ouvre le Conseil à 10h40 et présente les excuses des membres absents.

Guillaume Garrigues (GG) élu municipal à Talence en charge des transports et mobilité et à Bordeaux Métropole, diplômé de l'UBM en licence de géographie rejoint le conseil en tant que personnalité extérieure. Il témoigne de son plaisir à rejoindre le Conseil et se réjouit des prochaines discussions. BC remercie sa collègue Marina Duféal de cette suggestion de candidature. Etant retenu, Guillaume Garrigues nous rejoint en visioconférence.

Deux personnalités extérieures doivent encore rejoindre le Conseil. Actuellement les profils sont : histoire (Agnès Vatican, archives départementales de la Gironde), Art vivants (Joël Brouch, OARA), Elu local – aménagements territoriaux (Guillaume Garrigues, Municipalité de Talence et Bx Métropole). Il faudrait pour compléter le panel des expériences professionnelles s'orienter vers un industriel, et un acteur du monde de l'édition ou du secteur tertiaire. Réflexion à poursuivre, ce n'est pas si simple. Caroline le Mao (CLM) propose de consulter les doctorants de la chaire RESET sur d'éventuelles idées de personnes que l'on pourrait solliciter.

BC annonce l'accord d'Urtzi Etxeberria pour échanger le statut de membre avec voix délibérative de l'UMR IKER avec celui de membre invité permanent de l'UMR CLLE. BC l'a contacté à ce propos suite à l'évocation de ce point lors du dernier conseil avant l'été, en raison de l'éloignement et de l'indisponibilité fréquente des DU d'IKER pour siéger, alors que la direction de CLLE est elle assidue. Ce changement sera effectif à compter du prochain conseil, le 2/12/25.

1. Gouvernance

a. Validation du CR du 3 Juin2025

- ✓ *Approuvé à l'unanimité moins le vote des doctorants qui n'ont pu avoir accès au dossier partagé sur lequel sont déposés tous les documents relatifs à la réunion du Conseil.*

b. Renouvellement des représentant·es des doctorant·es au Conseil

Le mandat de ces élus est de 2 ans. La dernière élection ayant eu lieu le 10 janvier 2024 la prochaine aura lieu le 7 janvier 2026. BC propose que les élus sortants présentent leur bilan au Conseil de février plutôt que celui de décembre, afin de faciliter le passage de témoin aux nouveaux élus.

- Guillaume Arancibia (GA) approuve la suggestion
- CLM s'interroge sur la procédure, s'agit-il de candidatures par listes ? le règlement est-il en ligne ?
- Pascale Antolin (PA) souhaite connaître la date butoir de dépôt des listes.
- BC annonce la date de début décembre si l'élection est tenue le 7 janvier 26.

Note post-conseil : mise en ligne de la procédure courant novembre. Candidatures par liste, sans panachage. Dépôt des listes du 1er au 17 décembre. Pas de vote en ligne, procurations possibles mais compliquées à mettre en œuvre car il faut que le mandant confie sa carte étudiant ou sa carte d'identité à son mandataire, les copies et autres scan n'étant pas reconnus.

2. Contrats doctoraux et demandes d'admission en doctorat, points d'information

25 contrats UBM ont été attribués dont 2 ½ contrats avec co-financement par la Région, plus 1 contrat RQTH = 26 contrats UBM en tout. Pour rappel, 3 contrats RQTH du Ministère.

Louka Thouron (Ausonius), qui avait obtenu un contrat doctoral de l'établissement était 1er sur liste complémentaire d'un contrat doctoral du Ministère de la Défense. Il a appris début septembre qu'il obtenait ce contrat, de sorte qu'Angeline Ribrioux (MICA), 1ère sur la liste complémentaire de l'EDMH, obtient un contrat doctoral UBM.

Les auditions pour le recrutement d'un doctorant sur le contrat UBM fléché Chaire Diana-T ont eu lieu le 9 juillet. 4 candidatures, 3 classées, la candidate classée première propose une thèse en géographie. Pour rappel, la composition de la Commission ad-hoc avait été discutée et fixée par vote lors du Conseil du printemps.

Un travail est mené depuis début septembre avec le Pôle Projets de la Direction de la Recherche pour consolider la procédure de recrutement sur des contrats fléchés ou financés à 100% par des projets de recherche et la composition des Commissions ad-hoc, afin d'assurer une représentation adéquate de l'ED lors de ces recrutements. BC tiendra le Conseil informé de l'avancée de ce travail.

La campagne générale d'admission en doctorat est en cours. 83 vœux ont été déposés sur Apoflux. La plate-forme de vœux, administrée par Sylvie Abram, est ouverte jusqu'au 3 octobre. BC examinera les dossiers au cours de la semaine du 6 octobre avec l'équipe de l'ED, puis suivra la procédure habituelle depuis 2022 et approuvée par le Conseil en 2023 : information des DU, RV proposés au directeur de thèse (et selon les cas au candidat, parfois aussi au DU) pour les avis réservés et défavorables avec possibilité d'avis favorable à l'issue du ré-examen de ces candidatures. Un bilan sera présenté lors du Conseil de décembre.

3. La thèse par VAE : thèse par validation des acquis de l'expérience

BC commence en insistant sur la nécessité de bien distinguer la thèse par VAE, dite aussi « sur travaux » de celle sur publications. La thèse sur publications (3 ou 4 gros articles publiés dans des revues spécialisées) a été validée par le Conseil (le 4 février 25). La thèse par Validation des acquis de l'expérience est une modalité d'accès à la thèse différente, elle s'appuie sur des recherches importantes déjà effectuées, qu'il s'agit de « mettre en thèse », de sorte qu'elle ne nécessite aucune nouvelle recherche. Quelques disciplines seulement seraient sans doute concernées : Aménagement de l'espace et urbanisme, Architecture et paysage, Art, Design, Géographie, Patrimoine, Physique des archéomatériaux, Sciences archéologiques. Cette liste sera à valider par les Unités de recherche concernées et pourra être modifiée.

Cette modalité d'accès à la diplomation doctorale a déjà été vue et approuvée par le Conseil en 2018 sous l'impulsion de Bernard Davasse (alors DUA de l'UMR Passages). Cependant, le texte de 2018 apparaît trop vague, il convient de préciser davantage les choses avant d'ouvrir cette voie d'accès au doctorat (la décision de 2018 n'ayant pas été suivie d'une mise en place).

L'ED a été apostrophée par une professionnelle en paysage qui souhaite présenter sa candidature pour une thèse en VAE. BC et Chantal Duthu (CD) ont rencontré le VP FTLV (Formation tout au long de la vie) François Pouthier (FP). Lors de cette entrevue et suite à de fructueux échanges, un texte cadrant la thèse en VAE à l'UBM a progressivement émergé. FP a attiré l'attention sur quelques points dont une étape cruciale : celle de la recevabilité de la candidature. CD a cherché dans la législation nationale existante : aucun texte de cadrage précis et pouvant servir de référence n'existe. Il revient donc à l'EDMH de définir ce cadrage, et un niveau d'exigence correspondant bien à celui du doctorat. BC cite le cas de l'Université de Marne-la-Vallée, qui a ouvert des possibilités très larges au milieu des années 2010, dans lesquelles des enseignants - ingénieurs de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées se sont engouffrés avec comme résultat des titres de doctorat attribués sans exigence scientifique suffisante.

BC commente le texte de cadrage voté en 2018 (envoyé au préalable de cette réunion au Conseil), en indiquant les points à modifier ou préciser, suite aux discussions avec FP.

La discussion s'engage autour de cette proposition :

- Pierre Sauvanet (PS) attire l'attention sur la notion de travaux, il faut la cadrer davantage, et la préciser. Il évoque l'exemple d'un commissaire d'exposition, pour lequel les « travaux » sont manifestes, sans prendre la forme de publications. Il est favorable au doctorat par VAE à la condition d'un encadrement réel.
- BC rappelle les recommandations de FP quant à l'ouverture de certaines mentions seulement, si l'ensemble des mentions est ouvert, le risque est une pléthore de demandes.
- Remi Castets (RC) revient sur l'idée du parcours de formation *ad hoc* élaboré par la Commission d'admission en thèse en VAE : cela s'avère une bonne idée car permettrait de renforcer les savoirs manquants, telle la méthodologie.
- BC s'interroge sur la faisabilité d'un suivi des cours de master, le parcours formation étant individualisé.

La discussion porte ensuite sur les conditions et pièces requises pour candidater :

- Un projet de thèse devrait-il être transmis comprenant *a minima* 20 0000 signes ou davantage ? Il résulte de la discussion l'exigence en plus du projet, d'un CV fourni + liste travaux
- Sandrine Vaucelle (SV) propose un CV commenté avec une mention des étapes, sur le modèle des candidatures au concours CR du CNRS.
- Pascale Antolin (PA) est déroutée par la modalité et ne voit pas la faisabilité d'une telle thèse
- Caroline Le Mao (CLM) n'y est pas favorable car elle favoriserait la mise en place d'un système de thèses à 2 vitesses. Elle rappelle que les historiens font le type d'activité qui seraient la base de la thèse en VAE en plus de la thèse. Elle estime qu'il s'agit davantage d'un projet de recherche, d'une « demi thèse ».
- Raphaël Estève (RE) approuve la proposition en rappelant qu'il est pertinent d'ouvrir certaines mentions uniquement
- PS évoque le cas d'un jury de thèse par VAE dans lequel il a siégé à Rennes. Il s'agissait d'un commissaire d'exposition qui avait produit un vrai texte réflexif, dans le cadre d'un projet de fin de carrière. L'enjeu de la VAE était là une reconnaissance symbolique et finale des travaux antérieurs.

La question de l'ouverture des mentions est posée.

- CLM : s'y oppose pour l'histoire.
- BC compare la VAE à une HDR car contrairement à la thèse classique qui induit une nouvelle recherche, celle en VAE valorise une recherche déjà fait en la mettant en perspective / discussion, elle insiste sur le fait que le travail à produire pour une thèse en VAE relève d'une « mise en thèse » des recherches conduites en amont et dans un contexte professionnel.

La discussion porte ensuite sur la Commission d'examen de la recevabilité des demandes.

- Le directeur pressenti serait présent durant une partie seulement de la réunion, ne participerait pas aux délibérations et à la décision finale. Deux collègues HDR siègeraient, ainsi que (demande OD) le DU de l'unité d'accueil.
- BC suggère de contacter les collègues de Rennes pour savoir comment est composée leur Commission.

On passe ensuite au manuscrit.

- le manuscrit ressemblerait davantage à celui d'une HDR, la 2^{ème} partie serait constituée de la présentation des travaux antérieurs
- Il faut être plus précis sur la première partie du manuscrit. Une 3^{ème} partie, conclusive, serait exigée.

- PS considère qu'il ne faut pas être trop normatif sur l'organisation attendue du manuscrit et ce que chaque partie doit contenir. Notamment pour la troisième partie, qui pourrait aussi bien être une grosse conclusion. Il faut garder une certaine souplesse
- OD approuve la suggestion de PS pour faire preuve de souplesse et pour une 2^{ème} partie développée.
- GG (Guillaume Garrigues) approuve la mise en place de la thèse en VAE qui permet la reconnaissance de nouveaux profils de docteurs.

La discussion porte ensuite sur la publication d'un article (ou plusieurs)

- La question se pose de demander la rédaction d'un article scientifique en plus
- RC souligne la sécurité de la validation si celle-ci est faite par des pairs
- CLM s'interroge sur la date de publication de l'article scientifique ?
- BC : à partir de l'inscription en thèse
- Christelle Layaye (CL) propose l'exemple des agents ITA/BIATSS qui obtiennent de l'avancement sur la base de leurs travaux. La publication est un prérequis, il n'est pas choquant que ce soit un critère pour l'inscription à une thèse en VAE.
- OD souligne que pour les ITA il ne s'agit pas toujours de leurs recherches en propre. Il se déclare plutôt favorable à la demande de publications préalables à l'inscription en thèse par VAE, plutôt que pendant le temps de l'inscription en thèse, qui est réduit pour ce type de parcours doctoral.
- RC : la rédaction d'un article au bout de 6 mois est un peu tôt.

Une interrogation est formulée sur ce qu'est une « écriture scientifique ». Y est-on attaché ? Faudrait -il, dans l'optique d'une demande de publication au cours de l'inscription en thèse, étendre la durée de cette thèse ?

- Emma Harlet : la commission d'examen de la recevabilité de la demande d'inscription en thèse en VAE peut-elle en décider ?
- BC bonne idée car cela permet d'en décider au cas par cas – et il n'y aura que des cas particuliers.
- SV propose de le mettre en forte recommandation
- OD : faudrait-il refuser les candidatures de personnes qui n'auraient jamais publié ?

BC apporte ensuite des informations sur les autres points

- Concernant la soutenance de la thèse, un professionnel doit obligatoirement être présent.
- Durée de ce type de thèse : 12 mois paraît un peu court, 12 à 18 mois seraient plus adaptés. Il faut éviter des durées trop longues qui entraînent une confusion avec les thèses classiques et un problème de concurrence sur le coût : si la thèse en VAE dure plus de 2 ans elle revient moins cher à l'inscription qu'une thèse classique, ce qui doit être évité.
- Sur la durée elle-même : si la recherche est faite il ne reste donc que la rédaction. La durée qui convient est celle de 18 mois pas au-delà.
- PS estime qu'un délai de 2 ans maximum avant le dépôt pour soutenance, ce qui est peut-être un peu court en fonction des profils. La plupart des candidats sont en activité.
- BC précise qu'il faudra distinguer ceux libérés à 100% par leur employeur des autres. 18 mois pour les financés libérés à 100%, 24 mois pour les autres ? Ce point est à réfléchir.
- Les frais s'élèvent à 2500€ pour les financés, 1500 € pour les autres (dont 150 € d'instruction du dossier), ces tarifs ont été votés par le CA pour les Licence et Master. A priori, on s'alignerait dessus pour le doctorat avec une exonération des frais de CVEC.
- L'inscription n'est faite qu'une seule fois, l'année de la soutenance.

Retour sur les mentions :

- PS s'interroge sur la liste des mentions à ouvrir
- BC : chaque U(M)R devra voter sur les mentions qui la concerne et faire remonter les décisions à l'ED d'ici mi-novembre
- Bernard Coly (BCY) pose la question du CNU, pourront-ils y prétendre ? BC confirme cette possibilité.
- PS exprime sa peur d'afflux de demandes

Conclusion :

- SV : propose l'envoi d'une version 1 qui pourrait être modifiée.
- BC va l'écrire et l'enverra début octobre aux membres du Conseil.

Vote sur le principe de l'ouverture de la VAE : contre :0 - Pour : unanimous moins 2 abstentions

Note post-conseil : V1 envoyée aux membres du Conseil et déposée sur le dossier partagé fin septembre puis, suite aux remarques formulées par l'UMR Passages et remontée à BC par Sandrine Vaucelle + commentaires de François Pouthier sur cette V1, une V2 a été envoyée et déposée dans le dossier partagé dans les premiers jours de novembre. Les DU des U(M)R concernées par au moins une des mentions doctorales envisagées pour l'ouverture à la thèse par VAE devait consulter leurs collègues (en Conseil d'unité ou en AG) et faire remonter les décisions pour le Conseil du 2 décembre.

4. Vie de l'ED :

a. Point sur le budget (voir annexe 1, p. 9)

Les crédits restants seront dédiés aux jurys de thèse et la reprographie des thèses (PPI). Le financement des jurys est la part la plus importante du budget de l'ED, mais c'est aussi une de ses missions premières.

Un premier acompte pour la semaine Remue-ménages 2026 sera versé, BC souligne à nouveau le succès du séjour. Si à la fin d'année le budget de certaines UR est excédentaire BC propose aux DU de reverser le reliquat à l'ED d'ici le 5 décembre afin d'abonder l'acompte pour le séjour Remue-Ménages.

Guillaume Garrigues approuve cette proposition.

b. 3ème campagne de soutien aux doctorants

Un total de 5500 € a été accordé aux doctorant.es, dont 250 € alloués pour un soutien à une journée étude. La somme de 450€ attribuée pour une mission lointaine dont le billet d'avion a déjà été acheté par le doctorant sera versée sur le budget de 2026.

✓ *Vote : approuvé à l'unanimité*

c. Soutenances

BC informe le Conseil d'une modification du rétroplanning et de la feuille de style :

- Le délai de transmission du formulaire de soutenance est dorénavant monté à 10 semaines avant la soutenance, ceci afin de permettre aux collègues proposant des jurys non conformes ou problématiques pour une raison ou une autre de corriger le tir sans être mis en difficulté par un *timing* trop court.
- La feuille de style a été révisée : passage d'un interligne double à un interligne 1,5 ou un peu plus resserré (avec attention maintenue au confort de lecture) et passage à une impression recto-verso (la page de l'ED indiquait encore une impression en recto).

Note post-conseil : ces modifications ont été faites sur les pages de l'ED du site de l'UBM.

Un bilan des soutenances est ensuite présenté : 35 soutenances entre janvier et août 2025, 39 en 2024. Et, programmées pour l'automne 2025 : 4 en septembre, 7 en octobre, 19 en novembre, 9 en décembre.

d. Les webinaires de l'ED, rencontres à venir :

- webinaire co-organisé avec les RH pour les doctorants bénéficiaires d'un contrat doctoral (quel que soit le financeur)
- webinaire sur les comités de suivi à l'attention des directions de thèse (1^{er} trimestre 2026)
- webinaire sur « monter sa thèse en cotutelle » (1^{er} trimestre 2026)

e. L'offre de formation 2025-2026 (voir annexe 2, p. 9)

BC insiste sur la nécessité d'accroître le nombre de formations à suivre en ligne, dans la foulée du projet conduit à cet effet en 2022-2023. Un template a été alors créé par l'ingénieur pédagogique, qu'il est facile de reproduire. Elle-même a proposé pour cette année la mise dans ce format de sa formation sur l'organisation d'un colloque. Elle invite les DU à inciter leurs collègues à faire des propositions dans ce sens.

- ✓ *Vote sur l'ODF 2025-26 : approuvée à l'unanimité*

5. Déroulement de la thèse- demandes de direction sans HDR et demandes de codirections

Demande de direction principale sans HDR de Xavier Amelot (Passages) pour diriger les travaux d'Herinomena Fils RAJOELIMBOLOLONA, pour lequel une co-tutelle va être mise en place avec l'Université d'Antsiranana (Madagascar), ce doctorant y étant inscrit depuis le printemps 2025 sous la direction de Cynthia Parfait. La demande est faite en urgence en raison du décalage des calendriers universitaires français et malgache : la co-tutelle devra être finalisée en février 2026, il faut donc que les démarches soient entreprises rapidement.

- ✓ *Vote : approuvé à l'unanimité*

Demande de codirection d'Olga Bronnikova (Plurielles) pour la thèse de Marilou Achard sous la direction de William Berthomière (Passages).

- ✓ *Vote approuvé à l'unanimité*

Demande de dérogation pour tenir une soutenance avant la 3^{ème} année de thèse (le 31/10/2025) de Mme SHU Zhan sous la direction de M. Eric Benoît, qui sera alors en fin de 2^{nde} année.

- ✓ *Vote approuvé à l'unanimité moins 2 absences*

6. Dates à retenir

- Les Journées de rentrée de l'ED se dérouleront les 22 et 23 octobre 2025. BC invite les nouveaux collègues HDR et PR à y participer, ils sont les bienvenus.
- La remise des diplômes est prévue le 14 janvier 2026. Bernard Coly aurait une préférence pour le 21 janvier 2026.

Note post-conseil : la remise des diplômes prévue initialement en janvier 26 est reportée au 21 Octobre 2026 afin de réunir deux promotions, suite à un faible taux de participants et dans un contexte de restrictions budgétaires.

- Prochains conseils :

- ✓ 2 décembre
- ✓ 3 février
- ✓ 31 mars ou 28 avril : à confirmer
- ✓ 6 mai, auditions candidats contrat RQTH Ministère, et Conseil si temps (à confirmer)
- ✓ 26 mai (si nécessaire = si pas pu le tenir dans la foulée des auditions du 6 mai)

- Auditions des contrats doctoraux : la semaine du 29 juin ou du 6 juillet 2026. *Post-conseil : 1,2,3 juillet*
- Dossiers à venir : concours ATER, internationalisation du doctorat, lien master/docteurat pour la NOF

7. Points divers

Sandrine Vaucelle revient sur l'importance du soutien de Bordeaux Métropole aux doctorants de l'EDMH à travers le versement de bourses de mobilité pour participation à des colloques. Elle souligne qu'en année électorale, il pourrait être bon de leur signifier notre reconnaissance.

La proposition émerge de rédiger une lettre de remerciement des membres du Conseil à l'attention de la Présidence de Bx Métropole. BC va se charger d'écrire une V1, qu'elle fera circuler pour validation puis envoi sans attendre le prochain Conseil.

Note post-conseil : la lettre a été envoyée mi-octobre.

BC annonce qu'elle présentera le bilan de l'École doctorale à la CR du 18 décembre 2025.

La séance est levée à 12h30

Annexe 1

- Point budget

AE Crédits	Solde AE (disponible)	
62 475,00	27 052,88	jurys de thèse et HDR
13 485,00	0	Aides aux doctorants.
5 000,00	0,00	CVEC Remue Méninges
10 950,00	1 152,73	Fonctionnement : fournitures, réception, <i>Essais</i>
2 100,00	12,08	Logistique offre de formation - y compris missions intervenants
3 227,09	498,08	repro PPI
98 237,09	33 736,76	

Annexe 2

- Offre de formation 2025-26

Type de formation	2024-25 retenues	dont par doctorant.es	2025-26 reçues	Retenues	Dont par doctorant.es
Formations professionnelles (FP)	32	1	28	27	3
<i>dont Intégrité scientifique</i>	3		2	2	
Horizons de la Recherche (HR)	19	4	19	15	8
À la croisée des Savoirs (ACS)	8	4	7	5	4
TOTAL	59	9	56	49	15
Mises en ligne sur Ecampus	9	0	2	2	0
					VOTE